

Etablissement primaire et secondaire du Jorat

Santé

2025-2026

Forel



Mézières



Servion



Savigny



Carrouge



Vulliens



ENFANTS MALADES

Les enseignant-e-s constatent que certains enfants viennent à l'école avec des signes avérés de maladie.

Il est souhaitable qu'un enfant malade soit maintenu hors du groupe classe durant le temps de sa maladie, pour son propre confort, et pour éviter la transmission de maladie aux autres enfants.

En effet, un enfant malade n'est pas apte à participer aux activités proposées en classe et à en tirer profit.

Voici quelques recommandations sur les maladies les plus courantes. Vous trouverez toutes les informations sur le site www.evictionscolaire.ch.

Fièvre seule Etat grippal Angine virale Varicelle	Accueil scolaire normal dès que l'état général le permet et que l'enfant n'a plus de fièvre (T. <38°C)
Gastro-entérite	L'enfant ne vient temporairement pas à l'école – par incapacité de l'institution à maintenir une hygiène suffisante en présence d'un enfant ayant des diarrhées et vomissements fréquents. Retour dès que l'état général le permet. Attention à la désinfection des mains.
Molluscum	Accueil scolaire normal.
Conjonctivite	Accueil scolaire normal sauf en cas de conjonctivite à Adenovirus diagnostiquée.

En cas de maladie contagieuse telle que rubéole, oreillons, rougeole, varicelle et coqueluche, les périodes d'éviction varient en fonction de la maladie. Votre médecin/pédiatre traitant ou le médecin scolaire sont à votre disposition pour des informations complémentaires.

Nous sommes dans l'obligation de vous rappeler que : « l'école n'a pas la capacité d'assurer le supplément de soins qu'engendre la maladie sans réduire les soins et l'attention « ordinaires » dus aux autres enfants sains ».

Il existe un service de Garde d'enfants malades organisé par la Croix-Rouge à Lausanne (021 340 00 80) au cas où il vous serait difficile de vous absenter de votre travail.

Les infirmières scolaires se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Cédric Béguin
Directeur

Sarah Pernet-Fattet
Médecin scolaire

Muriel Heiniger-Wassenberg
Infirmière scolaire

Noémie Girard
Infirmière scolaire

SERVICE DE SANTÉ

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les enfants, les adolescents et leur famille. L'équipe infirmière propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisé·e·s en santé communautaire, les infirmières et infirmiers offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des enfants et des adolescents dans une visée inclusive.

Offre de prestations :

- Soins personnalisés, écoute et soutien.
- Evaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins.
- Accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, en situation de handicap).
- Participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnels de l'école (équipe PSPS).
- Mise en œuvre de la vaccination scolaire par délégation du médecin cantonal.
- Information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire.

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

Pour en savoir plus : <https://www.vd.ch/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/infirmieres-scolaires/>

Contacts :

Noémie GIRARD – Infirmière scolaire (Mézières – Servion)
Téléphone portable prof. : +41 79 159 23 28
noemie.girard@avasad.ch

Muriel HEINIGER-WASSERBERG – Infirmière scolaire (Carrouge – Forel -Savigny)
Téléphone portable prof. : +41 79 159 07 96
muriel.heinigerwassenberg@avasad.ch

SERVICE D'ÉDUCATION SOCIALE EN MILIEU SCOLAIRE

Le travail de l'éducateur-trice en milieu scolaire (ESS) est de favoriser l'inclusion scolaire en intervenant de manière préventive au sein des écoles, d'apporter un regard, un soutien, un accompagnement socio-éducatif à l'enfant et si besoin à sa famille et aux intervenants scolaires. L'éducateur-trice collabore activement avec l'ensemble du réseau de l'enfant.

Possibilités des interventions des ESS :

- Travail avec l'enfant sur l'auto-détermination, l'estime de soi, le comportement.
- Favoriser le dialogue, co-construire avec les différents acteurs autour de l'enfant.
- Travail avec les parents pour faire le lien école-famille.
- Avoir un conseil ou information sur les structures sociales régionales/cantonales.
- Garant du fil-rouge/réseau de l'enfant avant/après une mesure (exemple Matas).

Les éducateurs-trices de la région de la Broye et du Jorat dépendent de la fondation Cherpillod : <https://fondationcherpillod.ch>

Contact pour l'établissement primaire et secondaire du Jorat :

Nathalie HUMAIR
Educatrice sociale scolaire
Natel prof : +41 79 624 87 21
n.humair@fondationcherpillod.ch

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Les psychologues apportent une aide spécifique en cas de difficultés affectives, relationnelles, d'apprentissage, de comportement et d'adaptation dans le milieu scolaire ou familial.

Les psychomotricien.nes apportent une aide spécifique lorsque les difficultés touchent le corps, en particulier la motricité fine ou globale, l'agitation motrice, la représentation spatio-temporelle et le schéma corporel.

Les logopédistes apportent une aide spécifique en cas de troubles du langage oral (production, compréhension) ou écrit (lecture, orthographe) ainsi que dans celui de la communication.

Les prises en charge et interventions des PPLS visent à aider au développement des enfants et adolescents en leur permettant de rétablir un processus éolutif et d'accéder aux apprentissages.

Le coût des prestations est pris en charge par l'Etat de Vaud, les prestations sont donc gratuites pour les bénéficiaires.

Les thérapeutes PPLS sont tenu.e.s au secret professionnel garantissant la confidentialité. Avec l'accord des parents, ils.elles collaborent avec tous les professionnels impliqués auprès de l'enfant.

En lien avec l'établissement scolaire du Jorat, l'équipe pluridisciplinaire est constituée de six personnes, travaillant sur deux sites de consultation, à Savigny et Carouge.

- Marie-Lou Mailler, Oriane Nicodet, Erina Bagutti : psychologues.
- Déborah Colomer : psychomotricienne.
- Séverine Gendre, Sarah Géry et Anne Sinss : logopédistes.

Pour obtenir une prestation de psychologie, psychomotricité ou logopédie, les parents doivent déposer une demande auprès du service PPLS Broye – Gros-de-Vaud, soit par téléphone au secrétariat (021 557 95 59) ou en remplissant une demande en ligne :



Une évaluation préliminaire sera ensuite réalisée par un.e thérapeute du service. Elle consiste au minimum en un entretien téléphonique avec les parents et avec l'enseignant.e.

Dans le cas d'une demande de logopédie, une décision de maintien en logopédie scolaire ou de délégation en logopédie indépendante conventionnée sera ensuite prise par le.la responsable régional.e du service PPLS. Dans ce dernier cas, la situation sera alors introduite dans le système de recherche d'un.e logopédiste indépendant.e conventionné.e avec l'Etat.

Pour en savoir plus sur les missions et les prestations des PPLS :



Avant de s'adresser directement au service PPLS, les parents sont encouragés à discuter de toutes leurs préoccupations avec les enseignant.e.s de leurs enfants.

SERVICE DE MÉDIATION SCOLAIRE

La médiation scolaire assure un espace d'écoute et d'accompagnement des élèves, et les différents acteurs de l'établissement, en fonction de leurs demandes spécifiques, afin de favoriser un climat propice aux apprentissages scolaires et sociaux.

Les médiatrices et médiateurs sont des enseignant.e.s au bénéfice d'une formation spécifique, déchargé.e.s d'une partie de leur temps d'enseignement pour exercer leur activité de médiation au sein de l'établissement.

Contacts :

- Nadège Allard (Servion) : nadege.allard@edu-vd.ch
- Eric Baehler (Mézières et Carrouge) : eric.baehler@edu-vd.ch
- Cynthia Cavin (Mézières) : cynthia.cavin@edu-vd.ch
- Amanda Ciardo (Forel et Savigny) : amanda.ciardo@edu-vd.ch
- Christian Moix (Mézières et Savigny) : christian.moix@edu-vd.ch
- Marie Monnier (Carrouge) : marie.monnier@edu-vd.ch



MÉTHODE DE LA PRÉOCCUPATION PARTAGÉE (MPP)

Intimidation entre élèves

Parents, comment réagir ?

1. PARLER AVEC VOTRE ENFANT POUR COMPRENDRE LES FAITS.

Si votre enfant vous parle de sa souffrance en milieu scolaire ou si vous constatez des signes pouvant relever de situations d'intimidation, il est important de réagir en collaboration avec les acteur ou actrices de la vie scolaire, en vous adressant en premier lieu au titulaire de la maîtrise de classe.

2. CONCTACTER LE MAITRE OU LA MAITRESSE DE CLASSE POUR PARTAGER VOTRE INQUIETUDE.

Il est essentiel de pouvoir en parler avec le maître ou la maitresse de classe de votre enfant pour partager son inquiétude et entendre les différents points de vue, en évitant de minimiser ou dramatiser la situation. Il est essentiel de favoriser un dialogue constructif pour permettre une amélioration de la situation.

3. CONTACTER LE SERVICE SANTE ET DEMANDER UN ENTRETIEN INDIVIDUEL.

Les infirmiers-ères scolaires et les médiateurs-trices scolaires peuvent également être des personnes de contacts, en fonction de la situation et des mesures à mettre en place.

4. SI BESOIN, INFORMER LE CONSEIL DE DIRECTION DE LA SITUATION.

Si la situation ne semble pas s'améliorer, vous pouvez vous adresser aux membres du Conseil de direction de l'établissement (doyen-ne, directeur) pour partager votre inquiétude à propos de la situation.

RESSOURCES

En plus des ressources internes comme le site de l'établissement, les infirmières scolaires, les médiateurs, l'éducatrice scolaire ou le service PPLS, nous vous proposons quelques adresses utiles en matière de santé (liste non-exhaustive) :

MÉDECINS SCOLAIRES

Dre Sarah Pernet-Fattet, Mézières, 021 903 60 00
Dr Stéphane Lambert, Savigny, 021 781 20 74

MÉDECINS DENTISTES SCOLAIRES

Dre Valérie Dormenval, Mézières, 021 903 59 03
Dr Yvan Paschoud, Savigny, 021 781 28 28
Centre dentaire Forel Lavaux 021 781 22 77

APPELS D'URGENCE

Urgences :	144
Police :	117
Pompiers :	118
Tox Info Suisse :	145
Appels d'urgence en Europe :	112

CENTRALE DES MÉDECINS

0848 133 133

Plusieurs ressources peuvent être utilisées en cas de besoin dans divers domaines :

Conseils aux parents

- La Division interdisciplinaire de santé des adolescents du CHUV est une consultation interdisciplinaire pour les jeunes de 12 à 20 ans avec des questions ou problèmes concernant la santé <https://www.chuv.ch/fr/dispa/dispa-home>.
- Histoire de parents, <https://www.histoires-de-parents.ch/>, vient en soutien à l'action éducative parentale dans le domaine de la prévention socio-éducative. L'accompagnement est gratuit et destiné à tous les parents avec au moins un enfant âgé de 3 ans ou plus. La prestation est assurée sur l'ensemble du canton de Vaud par une équipe d'intervenants composée d'éducateurs sociaux, de pédagogues et de formateurs d'adultes.
- Les prestations de ProJuventute pour les familles : <https://www.projuventute.ch/fr/prestations>.
- CRPS (« Conseils régionaux de prévention et de sécurité »), « Reste cool, soit prudent », offre aux jeunes et à leurs parents des conseils de prévention sur différentes thématiques allant des risques liés à internet et aux réseaux sociaux à la criminalité, en passant par le (cyber)harcèlement, les addictions et la vie en société.
- Action Innocence, <https://www.actioninnocence.org/>, est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Genève. Sa volonté est de promouvoir une pratique sécurisée d'Internet en s'adressant aux enfants, aux adolescents et aux parents ainsi qu'aux professionnels de l'enseignement, de la santé et du social.
- Une plateforme avec de nombreuses ressources référencées : <https://stopsuicide.ch/besoindaide/>.
- Le site « Parler peut sauver », <https://www.parler-peut-sauver.ch/>, si vous traversez une crise, si vous vous inquiétez pour quelqu'un, ou si vous avez perdu un proche.
- As'trame, <https://www.astrame.ch/>, 021 648 56 56, pour accompagner l'enfant, l'adolescent et sa famille vivant différentes formes de bouleversement de liens, tel que le deuil, la séparation, la maladie psychique ou somatique.

- Prévention écran et stimulation du langage, de la communication et des jeux : <https://arld.ch/actualites-et-publications/brochures-et-flyers>.
- Prévention santé et mouvement par le jeu : <https://www.paprica.ch>.

Santé mentale

- Le site www.santepsy.ch et des témoignages.
- Le site du canton de Vaud : <https://www.vd.ch/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/sante-mentale>.
- 143 : La Main Tendue, à l'écoute de manière anonyme 24H/24H, www.143.ch.
- 147 : Ligne téléphonique d'urgence pour les enfants et les adolescents (ProJuventute), www.147.ch
- Le site ressources pour les 11-20 ans, www.ciao.ch.
- "Toi aussi", les podcasts sur la santé mentale des jeunes : <https://toiaussi.ch/les-episodes/>, proposent plusieurs thématiques et témoignages concrets : deuil d'un ami, grossophobie, slutshaming, identité sexuelle, réussite scolaire, lâcher prise face à l'anxiété, troubles bipolaires, etc.
- SUPEA (Service Universitaire de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent), <https://www.chuv.ch/fr/fiches-psy/service-universitaire-de-psychiatrie-de-l-enfant-et-de-l-adolescent-supea>.

Troubles alimentaires

- ABA, Association boulimie anorexie, <https://boulimie-anorexie.ch/>, propose un soutien aux personnes qui souffrent d'un trouble du comportement alimentaire (TCA) et à leurs proches, Ligne d'écoute ABA, tél 021 329 04 39.
- Le Centre vaudois anorexie boulimie soutient et soigne les adolescent(e)s souffrant d'anorexie mentale et/ou de boulimie, et toute personne pour laquelle l'alimentation et son poids constituent une difficulté, tél 021 314 13 06.

Dépendances

- Addiction suisse <https://www.addictionsuisse.ch> propose de l'aide et des conseils pour tous les types d'addiction, qu'il s'agisse de drogues illégales, de jeux ou de cyberaddiction, par exemple.
- Trouvez des informations, des ressources, de l'orientation et des tests d'autoévaluation sur les addictions : <https://addiction-vaud.ch>.
- La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme <https://www.fva.ch> propose un accompagnement ambulatoire en alcoologie adapté à la situation.
- Unisanté répertorie des ressources sur le tabagisme et des adresses pour arrêter de fumer <https://www.unisante.ch/fr/promotion-prevention/tabagisme>.
- SOS jeux, <https://sos-jeu.ch>, 0800 801 381, projet des cantons romands destiné à toutes les personnes qui cherchent des informations ou de l'aide sur le jeu excessif, qu'il s'agisse de joueurs, de proches ou de professionnels.

Violences

- LAVI, <https://www.lavi-vaud.ch>, 021 631 03 00, les intervenant·e·s LAVI accueillent toute personne ayant subi une atteinte à son intégrité. Un premier entretien permet de clarifier la situation et de déterminer le type de soutien dont la victime peut bénéficier. La LAVI prévoit trois types de soutien : psychologique, juridique et financier.
- Des spécialistes répondent personnellement à vos questions anonymes sur la violence au sein du couple : <https://www.violencequefaire.ch>.

Notes

